



## POLITIQUE

### Sécurité des réseaux enterrés : R. Courteau impulse un accord national

**Le secrétariat de Roland Courteau, sénateur de l'Aude, communique :**

Récemment, au Sénat, sous l'égide de Roland Courteau, Président du Conseil national de l'information géographique (CNIG) et Sénateur de l'Aude, le protocole national d'accord sur le déploiement du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) a été signé. Il s'agit là, selon Roland Courteau, d'un pas essentiel en matière de sécurité à proximité des réseaux enterrés (gaz, électricité, eau, pétrole...), sur lesquels des incidents et accidents graves, se sont multipliés, ces dernières années, lors de la réalisation de travaux.

En effet, 50 000 à 100 000 en-

dommagements de réseaux se produisent chaque année. Certains sont suivis de conséquences graves ou très graves, notamment ceux concernant les réseaux de gaz. À Bondy, Noisy-le-Sec mais aussi à Lyon en 2008, des endommagements aux réseaux de gaz ont fait plusieurs victimes. Pour les collectivités locales, les gestionnaires de réseaux et les différentes administrations, la connaissance précise de l'emplacement des réseaux est fondamentale. Or, précise le Sénateur : « trop souvent, ces dernières ne disposent actuellement que de plans peu précis et de qualité inégale, ce qui nuit à la gestion de ce patrimoine et présente de graves risques lors des travaux ».

D'où le consensus exemplaire qui se dessine autour de l'usage d'un fond topographique unique, « le plan corps de rue simplifié » (PCRS), agrégé au niveau national et constitué au niveau local.

Autour de Roland Courteau, de nombreux acteurs étaient présents lors de la signature du Protocole National d'Accord : l'Association des régions de France, l'Assemblée des communautés de France, l'Association française de l'information géographique, la Chambre syndicale nationale des géomètres topographes, l'Institut national de l'information géographique et forestière, l'Ordre des géomètres experts, ERDF, GRDF, FNCCR.